Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Cabinet

Saint-Pierre, le 13 février 2017

COMMUNIQUE

Fermeture exceptionnelle des établissements scolaires

Selon les prévisions de Météo France, une intense dépression météorologique devrait débuter aujourd'hui à compter de 21 heures et jusqu'à 21h le mardi 14 février. Au cours de cet événement, des vents violents, associés à des chutes de neige importantes, rendront les conditions de visibilité très mauvaises en début de matinée.

C'est pourquoi, après concertation avec les maires, la collectivité territoriale et les services concernés, **le préfet a décidé de fermer demain matin les établissements scolaires.**

En fin de matinée, un point de situation sera effectué afin de décider de la poursuite ou non de la fermeture des établissements scolaires.

Il vous est recommandé une extrême prudence, d'adapter vos déplacements aux conditions météorologiques et de respecter les consignes suivantes :

- soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;
- portez des vêtements visibles (bandes réfléchissantes, gilet haute visibilité…) ;
- facilitez le passage des engins de dégagement des routes.

Les conseils de comportement sont disponibles sur le site de la préfecture :

www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr / actions de l'état / sécurité.

La préfecture rappelle les numéros d'urgence en cas de besoin :

15 l'hôpital 17 la gendarmerie 18 les pompiers